



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
AGENCIA PARA LA ENSEÑANZA FRANCESA EN EL EXTRANJERO

LYCEE FRANÇAIS DE VALENCE

LICEO FRANCÉS DE VALENCIA

Marché de fourniture, installation et location de salles de classe préfabriquées
Licitación para el suministro, instalación y arrendamiento de aulas prefabricadas

RÈGLEMENT DE CONSULTATION (RC)
REGLAMENTO DE CONSULTA (RC)

Procédure formalisée passée en application Code de la Commande Publique issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018

Procedimiento formalizado pasado en aplicación del Código de Contratación del Sector Público francés creado por el reglamento nº2018-1074 del 26 de noviembre de 2018 y del decreto nº2018-1075 del 3 de diciembre de 2018

Date limite de réception des offres: le 28 avril 2023 à 11h CET.

Fecha límite de recepción de las ofertas: el 28 de abril 2023 a las 11h CET.

La réalisation d'une visite est obligatoire pour postuler

La realización de una visita es obligatoria para postular

1. Objet de la consultation / Objeto de la consulta

1.1 Objet / Objeto

Le présent marché a pour objet de définir les prestations suivantes au profit du Lycée Français de Valence, établissement directement géré par l'AEFE (Agence pour l'Enseignement du Français à l'Étranger) en Espagne, en tant que Pouvoir Adjudicateur :

Fourniture, installation et location de 5 salles de classe préfabriquées de 60 m2 chacune (ci-après les « Préfabriqués »), transport- montage / démontage-transport, ainsi que les équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble modulaire.

Le matériel fourni devra répondre aux certifications et aux normes européennes et espagnoles en vigueur.

C'est un marché de fourniture avec un prix global forfaitaire par an ainsi qu'avec des coûts fixes de transport, montage et démontage.

Lieux d'exécution des services :

- Lycée Français de Valence

20, Calle Orenga, Apartado 119, 46980 Paterna, Valence (Espagne).

La presente licitación tiene por objeto la realización de las siguientes prestaciones en beneficio del Liceo francés de Valencia, establecimiento en gestión directa de la AEFE (Agencia para la Enseñanza Francesa en el Extranjero) en España, en calidad de Poder Adjudicador:

Suministro, instalación y alquiler de 5 aulas prefabricadas de 60 m2 cada una, (en adelante los "Prefabricados"), su transporte y montaje y su desmontaje y posterior retirada, así como las instalaciones necesarias para el correcto funcionamiento del conjunto modular.

Es un contrato de suministro con un precio global anual, así como costes fijos de transporte, montaje y desmontaje.

Lugar de ejecución de las prestaciones:

- *Liceo francés de Valencia*

20, Calle Orenga, Apartado 119, 46980 Paterna, Valence (Espagne).

1.2 Type de procédure / *Tipo de procedimiento*

La procédure de passation de cette consultation est celle d'un appel d'offre formalisée ouverte.

El procedimiento de la presente consulta es formalizado y abierto.

1.3 Type de contrat / *Tipo de contrato*

C'est un marché à prix global et forfaitaire annuel plus les coûts fixes de transports, montage et démontage.

Se trata de un contrato de precio global anual más los costes fijos relativos al transporte, montaje y desmontaje.

1.4 Lots de la consultation / *Lotes de la consulta*

Ce marché n'est pas alloti.

Esta licitación no se divide en lotes.

1.5 Nomenclature / *Nomenclatura*

Code CPV : 44211100-3 Bâtiments modulaires préfabriqués

Código CPV: 44211100-3 Edificios prefabricados modulares.

1.6 Hypothèse des prestations similaires / *Hipótesis de prestaciones similares*

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation des prestations similaires à celles objet de la présente consultation.

El Poder Adjudicador se reserva la posibilidad de confiar posteriormente al titular del contrato, uno o varios nuevos contratos que tienen por objeto la realización de prestaciones similares a las que son objeto de la presente consulta.

1.7 Estimation du marché / *Estimación del concurso*

Le contrat n'a pas de valeur minimale ni maximale. À titre uniquement informatif, le montant estimatif annuel de la dépense est de :

Lycée Français de Valence : 38.000 € HT

Esta licitación no prevé un valor económico mínimo ni máximo. Para información, el presupuesto anual estimado por año es de:

Liceo francés de Valencia: 38.000 € HT

2. Conditions de la consultation / *Condiciones de la consulta*

2.1 Délai de validité des offres / *Plazo de validez de las ofertas*

Le délai de validité des offres sera de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

El plazo de validez de las ofertas será de 120 días a partir de la fecha límite de recepción de las ofertas.

2.2 Forme juridique du groupement / *Forma jurídica de la unión de empresas*

Les groupements ne sont pas acceptés.

La unión de empresas no está admitida en la presente licitación.

2.3 Variantes / *Variantes*

Toutes les propositions et suggestions d'amélioration des conditions exigées dans le cahier des charges seront évaluées. Ces variations devront être raisonnables et s'inscriront dans le cadre du texte du Cahier des Clauses Techniques rédigé par le Pouvoir adjudicateur.

Las propuestas y sugerencias de mejora de las condiciones exigidas en el Pliego de Condiciones Técnicas serán evaluadas. Dichas variaciones deberán ser razonables y se inscribirán en el marco del Pliego de Condiciones Técnicas elaborado por el Poder Adjudicador.

2.4 Sécurité et confidentialité / *Seguridad y confidencialidad*

Les candidats devront respecter la confidentialité et mesures de sécurité prévues pour l'exécution des prestations.

Los candidatos deberán respetar la confidencialidad y las medidas de seguridad previstas para la ejecución de las prestaciones.

3. Intervenants / *Interlocutores*

3.1 Du Lycée Français / *Del Liceo Francés*

L'intervenant chargé d'assurer le suivi des installations préfabriquées est :

- le Secrétaire Général du Lycée français de Valence.

El interlocutor encargado del seguimiento de las prestaciones relacionadas con la restauración escolar es:

- *el Secretario General del Liceo francés de Valencia.*

3.2 Du (des) titulaire(s) du marché / *Del (de los) titular(es) del contrato*

Le titulaire doit nommer un correspondant chargé de la liaison avec le Lycée. Cet interlocuteur devra assurer la conformité de l'exécution des prestations aux exigences du marché, il doit répondre aux attentes des personnes désignées au 3.1 précédent. Le Secrétaire Général du Lycée français (ou son adjoint) sera l'interlocuteur de l'entreprise titulaire en cas de suggestion, réclamation, ou tout autre sujet concernant le service effectué.

El titular debe designar un interlocutor que represente a la empresa titular en el Liceo. Dicho interlocutor deberá asegurar la conformidad de la ejecución de las prestaciones con las exigencias del Contrato, y tendrá que coordinarse con las instrucciones recibidas de las personas designadas en el punto 3.1 precedente. El Secretario General del liceo (o su adjunto) será interlocutor de la empresa titular en caso de sugerencias, reclamaciones, o cualquier otro asunto relativo al servicio prestado.

4. Conditions du contrat / *Condiciones del contrato*

4.1 Durée du contrat / *Duración del contrato*

Date de début du contrat : 01 septembre 2023.

Le marché a une durée totale maximale de 48 mois (12+12+12+12).

Il n'y a pas de reconduction possible pour ce contrat lors que la durée maximale serait écoulée.

Le Lycée pourra mettre fin au contrat à tout moment à compter dès la première année moyennant un préavis de deux (2) mois. La durée est obligatoire pour le Titulaire et potestative pour le Pouvoir adjudicataire.

Fecha de inicio de contrato: 01 de septiembre de 2023.

El contrato tiene una duración total máxima de 48 meses (12+12+12+12).

No hay prórroga posible para el presente contrato transcurrido el tiempo máximo de duración.

El Liceo podrá poner fin al contrato a partir del primer año de duración del mismo mediante un preaviso de al menos dos (2) meses. La duración es obligatoria para el Titular y potestativa para el Poder adjudicador.

4.2 Modes de financement et de paiement / *Modos de financiación y pago*

La monnaie de paiement est l'euro (€).

Les factures sont payées dans les 30 jours suivant leur réception. Les paiements sont effectués par virement bancaire.

Le prix est ferme pendant la durée du marché. Néanmoins, le prix pourra être actualisé conformément la hausse ou la baisse de l'IPC à partir de la troisième année de durée du Contrat moyennant l'accord express préalable du Pouvoir adjudicataire. Ainsi, le premier examen ne peut avoir lieu avant le 1er septembre 2025.

La moneda de pago es el euro (€).

Las facturas se abonarán en los 30 días posteriores a la recepción de las mismas. Los pagos se realizan mediante transferencia bancaria.

El precio del contrato es cerrado a lo largo de la vigencia del mismo. No obstante, el mismo podrá ser actualizado al alza o a la baja según el IPC a partir del tercer año de duración del contrato y siempre mediando acuerdo expreso del Poder adjudicador. Así, la primera revisión no podría tener lugar en su caso antes del 1 de septiembre de 2025.

5. Contenu du dossier de consultation / Contenido del dossier de consulta.

Le dossier de consultation (ci-après aussi DCE) facilité aux entreprises contient les pièces suivantes :

- 1) Le présent règlement de consultation (RC)
- 2) L'Acte d'Engagement (AE) et les annexes financières à l'Acte d'Engagement
- 3) Le Cahier de Clauses Administratives (CCA)
- 4) Le Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses Annexes

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de faire des modifications non-substantielles au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

El Dossier de Consulta (en adelante también denominado DCE) facilitado a las empresas contiene los siguientes elementos:

- 1) *El presente Reglamento de Consulta (RC)*
- 2) *El Acta de Compromiso o Contrato (AC) y sus anexos Financieros*
- 3) *El Pliego de Cláusulas Administrativas (PCA)*
- 4) *El Pliego de Cláusulas Técnicas Particulares (PCTP) y sus anexos*

El Poder Adjudicador se reserva el derecho de hacer modificaciones no sustanciales al dossier de consulta como tarde 10 días antes de la fecha límite de recepción de las ofertas.

6. Présentation des candidatures et des offres / Presentación candidaturas y ofertas

Les candidatures et offres des candidats seront exprimées en euro et rédigées entièrement en langue espagnole ou française. Les entreprises enverront leur dossier de candidature (article 6.1) et leur offre (article 6.2) à la fois.

Las candidaturas y ofertas de los candidatos contemplarán los precios en euros y se redactarán únicamente en español o francés. Las empresas enviarán su candidatura (artículo 6.1) y su oferta (artículo 6.2) a la vez.

6.1 Présentation des candidatures / *Presentación de candidaturas*

Chaque candidat devra réunir les conditions suivantes d'aptitude pour pouvoir obtenir le marché :

- Situation juridique de l'entreprise
 - Liquidation ou redressement judiciaire
 - Renseignement sur le respect des obligations d'emploi :
 - Ne pas avoir été sanctionné en raison d'une infraction grave en matière d'insertion professionnelle et d'égalité des chances et de non-discrimination des personnes handicapées, ou au motif d'une infraction très grave en matière sociale ou de travail, conformément aux dispositions de la loi sur les infractions et les sanctions dans l'ordre social, approuvée par le décret législatif royal 5/2000, du 4 août, ainsi qu'en raison d'une infraction grave prévue à l'article 22.2 dudit texte.
 - Dans le cas des entreprises de 50 travailleurs ou plus, respecter l'exigence qu'au moins 2% de leurs employés soient des travailleurs handicapés, conformément à l'article 42 du décret législatif royal 1/2013, du 29 novembre, qui approuve le texte de la loi générale relative aux droits des personnes handicapées et à leur inclusion sociale, dans les conditions déterminées par voie réglementaire. L'accréditation du respect du quota de réservation d'emploi de 2% pour les personnes handicapées se fera par le dépôt d'une déclaration,
 - Dans le cas d'entreprises de 50 travailleurs ou plus, respecter l'obligation d'avoir un plan d'égalité conformément aux dispositions du décret-loi royal 6/2019, du 1er mars, sur les mesures urgentes pour garantir l'égalité de traitement et les opportunités entre les femmes et les hommes dans l'emploi et la profession.
 - Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.
 - Paiements Sécurité Sociale à jour.
 - Paiements des impôts à jour.
- Capacité économique et financière de l'entreprise
 - Déclarations concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise au cours des trois dernières années disponibles.
 - Une assurance avec couverture de responsabilité. Le cas échéant, il devra être souscrit à toutes les assurances obligatoires pour l'exercice de l'activité, tout en justifiant cela par un certificat de la compagnie d'assurances concernée.
- Références professionnelles et capacité technique de l'entreprise
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour les trois dernières années et la quantité de personnel encadrant pour chacune des trois dernières années disponibles
 - Inscription dans les registre professionnels officiels, le cas échéant.
 - Références professionnelles dans le domaine des bâtiments modulaires scolaires.
 - Présenter une liste des références avec qui l'entreprise travaille pour un volume et dans un secteur d'activité similaire à celui du marché.
 - Présenter les certificats et diplômes concernés.

- Identifier les techniques à disposition de l'entreprise pour garantir la correcte réalisation du marché, spécialement les responsables du contrôle de qualité, et fournir les documents de leurs co-responsables et leurs accréditations.
 - Fournir les moyens proposés par l'entreprise pour répondre aux questions écologiques (exemple des certifications ISO).
- Une note méthodologique : (maximum de 3 pages)
- Les candidats devront rédiger une note dans laquelle ils détailleront la stratégie et la méthodologie mises en place par l'entreprise pour aboutir aux objectifs du marché.

La présentation des documents relatifs à la capacité juridique de l'entreprise sera aussi nécessaire lors de la remise des candidatures. Les candidats devront aussi remplir le DUME que trouveront à l'adresse suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/accueil/operateur-economique>

Dans tous les cas, le futur titulaire devra, avant apporter tous les documents précités et figurant dans le DUME signés.

Cada candidato deberá reunir las siguientes condiciones de aptitud para contratar con el Liceo:

- Situación jurídica de la empresa
- *No hallarse incurso en Liquidación o proceso de administración judicial*
- *Información sobre el respeto de las obligaciones laborales*
 - *No haber sido sancionadas con carácter firme por infracción grave en materia de integración laboral y de igualdad de oportunidades y no discriminación de las personas con discapacidad, o por infracción muy grave en materia laboral o social, de acuerdo con lo dispuesto en el texto refundido de la Ley sobre Infracciones y Sanciones en el Orden Social, aprobado por el Real Decreto Legislativo 5/2000, de 4 de agosto, así como por la infracción grave prevista en el artículo 22.2 del citado texto.*
 - *En el caso de empresas de 50 o más trabajadores, cumplir el requisito de que al menos el 2 por ciento de sus empleados sean trabajadores con discapacidad, de conformidad con el artículo 42 del Real Decreto Legislativo 1/2013, de 29 de noviembre, por el que se aprueba el texto refundido de la Ley General de derechos de las personas con discapacidad y de su inclusión social, en las condiciones que reglamentariamente se determinen. La acreditación del cumplimiento de la cuota de reserva de puestos de trabajo del 2 por ciento para personas con discapacidad se hará mediante la presentación de una declaración,*
 - *en el caso de empresas de 50 trabajadores o más, no cumplir con la obligación de contar con un plan de igualdad conforme a lo dispuesto en el Real Decreto-ley 6/2019, de 1 de marzo, de medidas urgentes para garantía de la igualdad de trato y de oportunidades entre mujeres y hombres en el empleo y la ocupación.*
- *Declaración jurada justificando que el candidato no entra en ninguno de los casos de prohibición para participar en una licitación.*
- *Estar al corriente de pagos con la Seguridad Social.*
- *Estar al corriente de pagos con Hacienda.*

▪ Capacité économique et financière de la entreprise

- Déclaration relative au bénéfice global de ces trois dernières années disponibles.

- Un contrat qui couvre la responsabilité qui découle de l'exécution de l'activité. Dans ce cas, l'entreprise devra être assurée contre tous les risques qui lui sont obligatoires en raison de son activité, étant nécessaire de prouver cette circonstance par le certificat approprié de l'assureur.

▪ Références professionnelles et capacité technique de la entreprise

- Déclaration indiquant le modèle annuel du candidat et le nombre de personnel de direction de ces trois dernières années disponibles.

- Inscription au registre professionnel officiel correspondant dans les cas où cela s'applique.

- Références professionnelles dans la gestion de structures modulaires dans le milieu scolaire.

- Présenter une liste de références avec lesquelles l'entreprise travaille dans un volume et un secteur d'activité similaires à ceux du contrat.
- Présenter les certificats et diplômes pertinents.
- Identifier les techniques dont dispose l'entreprise pour garantir l'exécution correcte du contrat, en particulier les responsables du contrôle de qualité, et fournir les documents de ses responsables et de ses certifications.
- Fournir les moyens proposés par l'entreprise pour aborder les questions environnementales (par exemple, certifications ISO).

- Une note méthodologique : (maximum 3 pages)

- Les candidats doivent rédiger une note dans laquelle ils expliquent et détaillent la stratégie et la méthodologie que l'entreprise a mise en œuvre pour atteindre les objectifs du contrat.

Il sera également nécessaire de présenter les documents relatifs à la capacité juridique de l'entreprise, ainsi que l'obtention du DEUC en ligne que vous trouverez à l'adresse suivante, et qui sera remplacée au premier moment par les documents relatifs à la capacité juridique précédemment exposée, document qui devra être remis lors de la candidature de l'entreprise : <https://espd.eop.bg/espd-web/filter?lang=es>

Malgré tout, le futur titulaire devra, dans tous les cas, fournir tous les documents figurant dans le DEUC signés.

6.2 Présentation des offres / Présentation de las ofertas

Pour la présentation des offres, les candidats devront remettre :

1) L'Acte d'Engagement, dûment complété, daté et signé

- 2) L'annexe financière à l'Acte d'Engagement élaborée par le candidat conformément les besoins du lycée, datée et signée
- 3) Le contrat avec les clauses applicables (toujours en respectant les prévisions des documents du DCE) proposées par le candidat, daté et signé
- 4) La description détaillée des inclusions et exclusions des différents services proposés, datée et signée.

Le candidat devra compléter, dater et signer les documents susvisés sous peine de voir son offre rejetée.

Para la entrega de la oferta, los candidatos deberán entregar:

- 1) *El Acta de Compromiso, debidamente completado, con fecha y firma*
- 2) *El anexo financiero del Acta de Compromiso, elaborado por el candidato conforme a las necesidades de los liceos, con fecha y firma*
- 3) *El contrato con las clausulas aplicables propuestas por los candidatos para las prestaciones planteadas (siempre de acuerdo con las previsiones que figuran en los documentos del DCE), con fecha y firma*
- 4) *La descripción detallada de inclusiones y exclusiones de los diferentes servicios propuestos, con fecha y firma.*

El candidato deberá rellenar y firmar con fecha todos los documentos, en su defecto el Poder Adjudicador se reserva el derecho de rechazar la oferta.

7. Conditions d'envoi et de remise des plis par voie dématérialisée/ *Condiciones de envío y entrega de pliegos por vía electrónica*

1. Retrait des dossiers par voie dématérialisée

Les soumissionnaires peuvent, gratuitement et anonymement, consulter l'avis et retirer le dossier de consultation (DCE) sur le site internet du Lycée français de Valence (<https://www.lfval.net/es/>) ainsi que sur les sites <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise> et <https://enotices.ted.europa.eu/contentView?page=index> .

2. Remise des candidatures par voie dématérialisée exclusivement

Les plis devront parvenir à destination avant la date et heure limite s de réception des offres indiquées dans la page de garde de ce document.

Les candidatures pourront être remises uniquement par voie électronique soit :

- o par envoi direct aux adresses marietta.herencias@aeefe.fr ou marchespublics@lfmadrid.org
- o par envoi d'un lien vers un service de stockage en ligne où est déposée son offre, lien envoyé aux adresses mails cités ci-dessus, et à condition :
 - a) que tous les documents de l'offre soient réunis en un seul fichier compressé – format Zip,
 - b) que le fichier soit chiffré de bout en bout,
 - c) que l'accès soit sécurisé par un mot de passe complexe envoyé par mail séparé,
 - d) que le lien de téléchargement expire après 7 jours.

o Par envoi sur la Plateforme PLACE <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise>

Les plis ou les liens transmis par voie électronique étant horodatés, tout envoi qui parviendrait au-delà de la date et de l'heure limites sera considéré comme hors délai.

Dans l'hypothèse où les candidats prévoient d'insérer des documents, ils doivent les scanner avec une définition suffisante garantissant leur lisibilité.

Ci-après le contact en cas des questions

Administratives/juridiques:

Marietta Herencias Nevado +34 605 022 678 marietta.herencias@aeefe.fr / marchespublics@lfmadrid.org

Techniques et organisation des visites obligatoires:

Juan NAVARRO LYCÉE FRANÇAIS DE VALENCE navarro.juan@lfval.net

1. Retirada de expedientes por medios electrónicos

Los licitadores pueden consultar gratuitamente y de forma anónima el anuncio y retirar el expediente de consulta (DCE) en la página web del Liceo Francés de Valencia (<https://www.lfval.net/es/>) y en las páginas web <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise> y <https://enotices.ted.europa.eu/contentView?page=index>

2. Presentación de solicitudes únicamente por medios electrónicos

Las solicitudes deberán recibirse antes de la fecha límite de recepción de ofertas indicada en la portada de este documento.

Las solicitudes sólo pueden presentarse por vía electrónica:

o por transmisión directa a las direcciones marietta.herencias@aeefe.fr o marchespublics@lfmadrid.org o mediante el envío de un enlace a un servicio de almacenamiento en línea en el que se presente la oferta, enviando el enlace a las direcciones de correo electrónico mencionadas anteriormente, y siempre que

- a) todos los documentos de la oferta se reúnen en un único archivo comprimido - formato Zip,*
- b) el archivo está encriptado de punta a punta,*
- c) el acceso está asegurado por una contraseña compleja enviada por correo electrónico por separado,*
- d) el enlace de descarga caduca a los 7 días.*

o Enviando a la Plataforma PLACE <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise>

Dado que las ofertas o los enlaces transmitidos electrónicamente llevan un sello de tiempo, cualquier presentación que llegue después de la fecha límite se considerará fuera de plazo.

Si los candidatos tienen la intención de insertar documentos, deben escanearlos con la suficiente resolución para garantizar su legibilidad.

La persona de contacto en caso de preguntas es la siguiente

Cuestiones administrativas/jurídicas:

Marietta Herencias Nevado +34 605 022 678 marietta.herencias@aeefe.fr / marchespublics@lfmadrid.org

Cuestiones técnicas y organización de visitas obligatorias para poder postular:

Juan NAVARRO LYCÉE FRANÇAIS DE VALENCIA navarro.juan@lfval.net

8. Examen des candidatures et des offres / Examen de candidaturas y ofertas

Seules seront acceptées les offres acceptables, appropriées et régulières.

Conformément aux articles R.2352-2 du Code de la commande publique, dans le cas où l'offre paraîtrait anormalement basse à l'administration, les candidats devront être en mesure de fournir les justifications sur la composition de l'offre, afin de permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier si l'offre de prix proposée est susceptible de couvrir les coûts du marché.

Si les informations fournies ne permettent pas au candidat de justifier son prix, le pouvoir adjudicateur pourra le rejeter.

Sólo se aceptarán las candidaturas y ofertas aceptables, apropiadas y regulares.

De acuerdo con el artículo R.2352-2 del Código de la Licitación Pública, en el caso de que la oferta parezca anormalmente baja para la administración, los candidatos deben poder justificar la composición de la oferta, con el fin de que el poder adjudicador pueda evaluar si la oferta de precio propuesta puede cubrir los costes del contrato.

Si la información proporcionada no permite al candidato justificar su precio, el poder adjudicador podrá rechazarlo.

8.1 Sélection des candidatures / Selección de candidaturas

La conformité et recevabilité des candidatures sera examinée au vu des seuls documents et renseignements exigés dans le cadre de cette consultation, afin d'évaluer leur capacité financière, technique et professionnelle.

La conformidad y admisibilidad de las candidaturas serán examinadas únicamente en vista de los documentos e informaciones exigidos en esta consulta, y ello para evaluar su capacidad financiera, técnica y profesional.

8.2 Critères de sélection et attribution du marché / *Criterios de selección y atribución del contrato*

La commission d'appel d'offres créée ad hoc le moment venu procédera à l'évaluation des offres régulières, acceptables et appropriées remises par les candidats. Les critères applicables pour le jugement des offres sont pondérés selon le détail ci-après :

CRITERES D'EVALUATION POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Les critères d'évaluation seront les suivants :

- Prix- **40 points sur 100**
- Caractéristiques techniques- **40 points sur 100**
- Maintenance - **20 points sur 100**

CRITERIOS DE EVALUACIÓN PARA LA ADJUDICACIÓN DEL CONTRATO

Los criterios de evaluación serán los siguientes:

- *Valor económico- 40 puntos de 100*
- *Características técnicas- 40 puntos de 100*
- *Mantenimiento - 20 puntos de 100*

8.3 Composition et fonctions de la commission d'appel d'offres / *Composición y funciones de la comisión de licitaciones*

La commission d'appel d'offres arrêtera sa méthode de travail et fixera ses règles de fonctionnement pour la sélection de l'offre plus avantageuse.

La commission d'appel d'offres se réunira pour classer les offres par ordre décroissant et choisira l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse au regard des critères figurant à l'article 8.2 du présent règlement de consultation.

La mesa de contratación establecerá su modo de trabajo y fijará las reglas de funcionamiento para la evaluación y selección de la oferta más ventajosa.

La mesa de contratación se reunirá para clasificar las ofertas en orden decreciente y seleccionar la oferta económicamente y técnicamente más ventajosa en aplicación de los criterios que figuran en el artículo 8.2 del presente reglamento de consulta.

8.4 Suites de la consultation / *Continuación de la consulta*

Dans un délai de 10 jours à compter de la notification d'attribution envoyée au candidat retenu, ce dernier devra remettre la totalité des documents cités à l'article 6.1 du présent règlement de consultation. A défaut, l'attribution du contrat au premier candidat sera sans effet et le Pouvoir Adjudicateur pourra exiger des dommages pour préjudice causé. De plus, le Pouvoir Adjudicateur effectuera une nouvelle attribution du marché à la deuxième offre ainsi classée par la commission d'appel d'offres ad hoc.

Lorsque tous les documents exigés sont remis, il sera procédé à une éventuelle mise au point du marché puis à une signature du contrat par le Pouvoir Adjudicateur et le titulaire du marché.

En un plazo de 10 días a partir de la notificación del contrato enviada al candidato retenido, este último deberá entregar la totalidad de los documentos citados en el artículo 6.1 del presente reglamento de consulta. En su defecto, la atribución del contrato al primer candidato se quedará sin efecto y el Poder Adjudicador podrá exigir daños por perjuicios causados. Además, el Poder Adjudicador efectuará una nueva atribución del contrato a la segunda oferta así clasificada por la mesa de licitación ad hoc.

En caso de que todos los documentos exigidos sean entregados, se procederá a una eventual puesta a punto del contrato y a una firma del mismo por el Poder Adjudicador y por el titular del mismo.

9. Renseignements complémentaires / *Informaciones complementarias*

9.1 Adresses et points de contact / *Direcciones y contacto*

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une **demande écrite** à : marietta.herencias@aefe.fr / marchespublics@lfmadrid.org

*Para cualquier información complementaria, los candidatos deberán hacer llegar, como tarde en los diez días antes de la fecha límite de recepción de las ofertas, una **solicitud escrita** a: marietta.herencias@aefe.fr / marchespublics@lfmadrid.org*

9.2 Langue / *Idioma*

Les documents contractuels seront rédigés en langue espagnole et certains d'entre eux aussi en français. En cas de contradiction entre les deux langues, la version espagnole primera sur la version française.

Los documentos contractuales serán redactados en castellano y algunos de ellos también en francés. En caso de haber contradicción entre las dos lenguas, la versión castellana prevalecerá sobre la versión francesa.

9.3 Tribunal compétent et procédures de recours / *Tribunal competente y recursos*

Les différents recours possibles seront exercés devant les tribunaux territorialement compétents.



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Los diferentes recursos posibles se ejecutarán frente a los tribunales territorialmente competentes.